

Motion du 6 avril 2009 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Mmes Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, Isabelle Brunier et Véronique Paris: «Pour des achats publics équitables».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 31 mai 2010)

MOTION

Considérant:

- que l'achat de produits bon marché à l'étranger a souvent une face cachée. La plupart d'entre eux ont été fabriqués dans des conditions inhumaines: salaire de misère, semaine de septante heures, graves dangers pour la santé, travail des enfants;
- que des produits équitables ne seront offerts en abondance sur le marché que lorsqu'une demande pour de tels produits existera. Comme acheteurs importants, les collectivités publiques – parmi elle les communes – ont une responsabilité particulière. Elles peuvent exiger des fabricants la preuve que les biens et services fournis ont été produits dans des conditions équitables;
- qu'un tel contrôle est possible: pour beaucoup de produits, il existe des labels et des certifications fiables. Les multinationales peuvent aussi mener leurs propres contrôles et les faire vérifier par des organisations indépendantes;
- qu'il n'est pas concevable que nos impôts fassent prospérer des fabricants qui bafouent les droits humains et exploitent leurs employé-e-s. Les collectivités publiques peuvent contribuer à un monde plus juste, si elles prennent garde à acquérir des produits issus du commerce équitable,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de sensibiliser et d'informer l'ensemble de l'administration publique, et en particulier les secteurs actifs dans les marchés publics, sur les possibilités existantes de faire des acquisitions qui soient durablement sociales, écologiques et économiques, et d'informer la population sur les mesures décidées et mises en œuvre;
- de favoriser les achats de produits issus de commerce équitable. Pour Genève, les domaines sont multiples: produits alimentaires, matériel de voirie, textiles, matériel de sports, etc.;
- d'intensifier le développement de réseaux avec d'autres collectivités publiques dans le cadre de la Communauté d'intérêt écologie et marchés Suisse (CIEM) ou au-delà par le biais du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI).